

FAITS DIVERS

Port de commerce.

« L'alarme » n'était qu'un exercice...

Un exercice d'évacuation s'est déroulé, hier matin, à bord du Norwegian Epic, à quai dans la forme n°3 du port de commerce. Ce luxueux paquebot, l'un des plus longs au monde, est arrivé, dimanche, à Brest, afin de se refaire une beauté (carénage de sa coque et remplacement à neuf d'une grande partie de son mobilier). Trois semaines devraient être nécessaires pour terminer ce chantier. L'exercice qui s'est déroulé, hier matin, consistait à planifier au mieux l'évacuation du navire en cas d'urgence. Une procédure tout à fait classique lorsqu'un bateau de ce type entre au port de commerce.

« Cet exercice n'est pas forcément organisé dès le lendemain de l'arrivée du navire, comme cela a été le cas, hier, pour le Norwegian Epic. Mais il est systématiquement prévu dans les premiers jours qui suivent l'arrivée », explique-t-on du côté de la capitainerie du port de commerce. En un peu plus d'une heure, le millier de sous-traitants qui œuvrent sur les 17 ponts du géant des mers (330 mètres pour 2.114 cabines, et jusqu'à 6.900 personnes) a ainsi été évacué. L'alarme, perçue jusque très haut dans la ville et que certains ont confondue avec la sirène des pompiers, a retenti pendant quelques minutes lors de cette évacuation.

SOCIAL

Jabil. La CGT appelle à un rassemblement devant l'usine demain

L'usine Jabil Brest fermera définitivement ses portes demain. C'est dans ce contexte que l'union locale CGT et le Syndicat des métaux de Brest appellent les anciens salariés Jabil, les syndiqués, les salariés

Jabil et les citoyens à un rassemblement, demain, à partir de 11 h, sur le parking nord de l'entreprise, rue Ferdinand-de Lesseps. Le mot d'ordre : « Restons mobilisés pour l'emploi ».

À SAVOIR

Amicale de la France libre du Finistère. L'Amicale de la France libre convie à une conférence de Thierry Terrier, secrétaire général de la fondation de la France libre, sur le thème « Les forces navales Française Libres », le jeudi 8 octobre, à 14 h 30, au centre de la Marine, espace « Océan », rue Yves-Collet.

Prépa terminale santé, l'Idpces portes ouvertes. L'Idpces ouvre ses portes, samedi, de 9 h 30 à 12 h 30, au 2, rue Auguste-Kervern. Comment prendre de l'avance en terminale pour réussir les concours post-bac de plus en plus sélectifs : Paces, kiné, véto. Contacts : tél. 02.98.44.27.62 ; courriel, contact@idpces-brest.com

Restos du cœur : porte ouverte. 1985-2015, les Restos du cœur ont 30 ans. 30 ans de combat et de solidarité. À cette occasion, le centre de Brest, situé au 27, rue Salengro, ouvre ses portes au public, samedi, de 9 h à 12 h. La précarité ne régressant pas (950.000 personnes accueillies, 128,5 millions de repas servis), les Restos recherchent des bénévoles réguliers pour la campagne hiver 2015-2016.

Association d'Aide aux insuffisants rénaux du Léon : porte ouverte. À son local lieu de permanence, d'in-

formations aux personnes atteintes de maladie des reins, l'Air du Léon ouvre ses portes au public, concerné ou non par la maladie, jeudi, de 10 h à 20 h, au 95, rue Anatole-France, quartier des Quatre-Moulins. À cette occasion, il sera possible de rencontrer les bénévoles et de découvrir l'esprit de convivialité qui règne dans cette association de malades.

Contacts : Yves Kerrec, tél. 02.98.28.41.25 ou Loulou Salou, tél. 02.98.28.39.25.

CFDT interprofessionnel des retraités. Le syndicat CFDT interprofessionnel des retraités de la région de Brest tient une permanence chaque mercredi matin, de 10 h à 12 h, dans ses locaux situés 9, rue de l'Observatoire. Tél. 02.98.33.64.10.

UFC-Que choisir. Permanences au 6, rue de Pen-ar-Créac'h : le mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; le jeudi, de 14 h à 18 h et le samedi, de 9 h 30 à 12 h. Les bénévoles de l'association accueillent, informent, conseillent et aident à connaître ses devoirs et à faire valoir ses droits de consommateurs dans les relations avec les professionnels. Lors de la visite, se munir des pièces de son dossier. Contacts : UFC Que choisir, tél. 02.98.80.64.30 ; courriel, contact@brest.ufcquechoisir.fr

Tribunal. Les excès « classiques » d'un toxicomane notoire

Nora Moreau

Le 14 août, ce Brestois de 43 ans au casier bien chargé s'est fait interpellé alors qu'il roulait à 144 km/h sur la voie express. Les autorités ont découvert, sur lui, héroïne, cannabis et cocaïne. Il n'avait, en revanche, plus de permis de conduire...

« Franchement, vous auriez roulé à 110 km/h, vous ne seriez pas là aujourd'hui », lâche le juge André, sarcastique. À la barre, le prévenu, un Brestois de 43 ans, 21 condamnations au compteur, esquisse une moue boudeuse et se contente de répondre mollement par un lachon « Bah... en fait, ouais ». Le 14 août, vers 19 h, une brigade motorisée circulant sur la voie express au niveau de la commune d'Hanvec, en direction de Brest,

constate un excès de vitesse flagrant de la part d'un conducteur – l'individu aurait été flashé à 144 km/h. Ils font signe au « fou du volant » de s'arrêter dès que possible. Une fois à l'arrêt, les agents remarquent que le véhicule « fait de drôles d'embardees » et que le conducteur semble « particulièrement agité dans l'habitacle, comme s'il voulait dissimuler quelque chose ».

« Ça fait beaucoup, tout ça »

De cette seule interpellation pour excès de vitesse, apparaîtront progressivement d'autres agissements pour le moins délictueux... « Vous n'aviez donc plus de permis de conduire, étiez sous l'empire de produits stupéfiants et aviez en votre possession 17 g d'héroïne, 15 g de résine de cannabis et quelques grammes de cocaïne... », récapitule le président du tribunal. Ça fait beaucoup, tout ça ». Et pour cause ! Au vu de son passé judiciaire pour le moins chargé, avec déjà de nombreuses infractions aux stupéfiants et au code de la route, ce récidiviste était également sous le régime d'un sursis, avec mise à l'épreuve. « Et malgré tout ce qui a été mis en place pour

le remettre dans la bonne direction, Monsieur continue, encore et toujours, à tout faire de travers », déplore le ministère public, représenté par Nathalie Le Clerc'h. Et le parquet de requérir 15 mois d'emprisonnement ferme et la révocation de son sursis avec mise à l'épreuve.

Aux yeux de M^e Tracol, avocat de la défense qui avait, au préalable, pointé du doigt quelques vices de procédure, il s'agit, avant tout, « de l'histoire classique d'un toxicomane ». « Il reconnaît tout et particulièrement avoir un problème avec l'héroïne, notamment, ajoute le plaideur. Il a bien coopéré avec les autorités. La seule chose qu'il ne reconnaît pas, c'est la question du permis. Il avait été contrôlé par les gendarmes quelques jours plus tôt et tout était en règle. Il ignorait que son permis avait été invalidé ». M^e Tracol tentera bien de prouver certaines « bonnes évolutions » de son client et d'insister sur le fait « d'accompagner plutôt que de cogner » dans les cas de toxicomanie. Alain Thépaut a été condamné par le tribunal à un an de prison ferme et maintenu en détention.

Salon de l'Habitat. 250 exposants attendus

De vendredi à lundi inclus, le parc des expositions de Penfeld organise le salon annuel de l'habitat. Une 30^e édition qui s'appellera, désormais, le salon Living.



Ronan Tarouilly, organisateur du salon Living Brest (à droite), et les représentants de différents partenaires privés et associatifs.

Construire, rénover ou aménager : voilà les trois mots directeurs qui guideront les visiteurs tout au long des 12.000 m² du salon Living, mettant en lumière les dernières tendances en matière d'habitat.

« Cette année, 250 exposants seront présents. Ils regrouperont, durant quatre jours, tous les spécialistes du bâtiment. Ceux-ci répondront, ainsi, aux questions sur les projets des visiteurs avec pour fil conducteur le 100 % idées pratiques », explique Ronan Tarouilly, responsable du Pôle habitat chez GL Events Brest à qui les clés de l'organisation ont été confiées.

Le retour des primo-accédants

Autre nouveauté, le salon ouvrira vendredi, dès 14 h. Il devrait attirer le public, dopé par la reprise du marché de l'immobilier. « Les primo-accédants sont de retour et, pour beaucoup, à la recherche d'idées et de solutions énergétiques », ajoute l'organisateur. Un

domaine qui sera, notamment, celui de l'entreprise landernéenne Quali Confort, dont l'expérience de plus de 20 ans a de quoi rassurer.

De la cave au grenier

Au détour des stands du salon, chacun pourra donc trouver des idées, des conseils et faire son petit marché en partant de la cave à vin jusqu'à l'aménagement des combles et du choix des matériaux pour la terrasse. Au salon Living, le visiteur va pouvoir profiter du savoir-faire et de l'expertise des entreprises en matière de performance énergétique, confort thermique, éco-solution, fonctionnalité des équipements et personnalisation de la décoration. Et tout au long du week-end, des conférences seront organisées par des professionnels de l'immobilier. Ils évoqueront les recherches de financement et les réglementations en vigueur. Des architectes d'intérieur et de l'aménagement paysa-

ger apporteront également leur éclairage.

Des associations présentes

Des associations spécialisées dans le logement comme l'Agence départementale d'information sur l'habitat (Adil), Brest métropole aménagement (Bma), Solidaires pour l'habitat (Solih) et Ener'gence répondront aussi à toutes les interrogations des consommateurs.

« Ce salon doit avant tout être celui du plaisir et de l'envie » conclut l'organisateur.

▼ Pratique

Salon de l'habitat Living Brest, de vendredi à lundi au parc des expositions de Penfeld. Ouverture au public, vendredi, de 14 h à 21 h, samedi et dimanche, de 10 h à 19 h, et lundi, de 10 h à 18 h. Tarifs : 5 €, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans. Entrée gratuite, tous les jours, lors de la première heure d'ouverture. Parking gratuit.

Le Télégramme

Organisation

Rand'automne

Marche de la solidarité 2015

Dimanche 4 octobre à Henvic (Pays de Morlaix)

Participation : 5€

Départ libre de la salle Marie-Jacq à partir de 9 h

3 circuits au choix : 9 - 12 - 21 km

Contact : 02 98 44 80 43 contact@spf29.org

Intermarché Plourin-lès-Morlaix

Crédit Mutuel de Bretagne banque à qui parler